

Nantes, le 17 octobre 2019

Assemblée régionale des 17 et 18 octobre

Équipements de proximité et offre de santé, la Région soutient de nouveaux projets portés par les communes

L'assemblée régionale des Pays de la Loire vote en séance plénière du 17 et 18 octobre la décision modificative n°3, ainsi que les principales orientations du futur budget primitif pour 2020 qui sera soumis au vote du Conseil régional en décembre prochain.

Une dotation complémentaire de 4 M€ est votée pour accompagner une centaine de nouveaux projets portés par les communes rurales dans le cadre du Pacte régional pour la ruralité ; une enveloppe supplémentaire de 620 000 € est votée dans le cadre du plan régional d'accès à la santé pour soutenir deux nouveaux projets de Maisons de santé pluriprofessionnelles. La santé étant une thématique forte au cœur des problématiques d'équilibre des territoires en Pays de la Loire, elle sera le thème central de la seconde édition de la Rencontre Régionale des Maires qui se déroulera le 8 novembre prochain à Sablé-sur Sarthe.

4 M€ complémentaires pour le Fonds régional de développement des communes (FRDC)

Adopté le 23 juin 2016, après une large concertation auprès des élus et acteurs locaux et des habitants des territoires ruraux, le pacte régional pour la ruralité a posé les piliers du renforcement de l'équilibre territorial en Pays de la Loire avec notamment le Fonds régional de développement des communes (FRDC). **Doté annuellement de 5 M€, le FRDC est destiné aux Communes de moins de 5 000 habitants pour accompagner leurs investissements en matière d'équipements de proximité.** Il a été complété de **6 M€ supplémentaires, via un Fonds Ecoles**, pour des investissements liés aux bâtiments scolaires dans ces communes durant les années 2016 et 2017 et de plus de 5,8 M€ cumulés pour 2018 et 2019.

Depuis leur mise en œuvre, **716 Communes ont été accompagnées** par la Région dans le cadre de ces dispositifs pour un budget de 30 616 862 € soit près de 51 % des communes ligériennes de moins de 5 000 habitants. **Une autorisation de programme complémentaire de 4 M€ pour le FRDC est votée pour soutenir une centaine de nouveaux projets locaux cette année.**

Un soutien supplémentaire de 620 000 € pour les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)

Pour répondre à l'évolution des modes d'exercice souhaitée par de nombreux professionnels de santé, la Région des Pays de la Loire soutient financièrement la création sur son territoire de maisons de santé pluriprofessionnelles assises sur de véritables projets de santé bâtis avec les élus et professionnels locaux. **Elle est le premier financeur des projets de maisons de santé en Pays de la Loire (environ 30 % du coût de construction des maisons en moyenne).** La Région va également plus loin en élargissant son soutien à de nouveaux projets tels que celui de Longué-Jumelles (49), porté par un bailleur social, dans le cadre d'un programme d'habitat collectif situé en centre-bourg, ou celui du quartier des Pyramides à La Roche-sur-Yon (85), seconde maison de santé aidée au sein d'un quartier prioritaire dans le cadre de la politique de la ville.

En complément des neuf projets déjà soutenus depuis le début de l'année : Mauges sur Loire (site de Montjean) - 49, Morannes sur Sarthe (site de Daumeray) - 49, Orée d'Anjou (site de Saint Laurent des Autels) - 49, Ernée-53, Cossé le Vivien - 53, Vendée Sèvre Autise (sites de Benet et Maillezais) - 85, Sallertaines - 85, Brétignolles sur Mer - 85 et L'Aiguillon sur Mer - 85, **deux nouveaux projets seront finalisés d'ici fin la fin de l'année 2019 : Château Gontier - 53 et Rives de l'Yon - 85.**

CONTACT PRESSE : Nadia Hamnache - nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16